

LA CITOYENNETÉ ACTIVE ET L'IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ :

Aller au fond des choses

Voici un bref résumé d'un document de débat préparé par Gabriel Chanan de la "Community Development Foundation" pour la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il fournit une étude des recherches faites sur le concept de la citoyenneté active et ses implications pour la politique sociale.

■ Introduction

Le concept de citoyenneté européenne est toujours plus mentionné alors que l'Union fait des efforts pour définir dans la société un objectif commun. Jacques Santer, président de la Commission européenne, a dit au premier Forum européen de la politique sociale en mars 1996 : "Il y a un besoin de mobilisation. Le dialogue est un élément essentiel, et rien ne pourra se faire sans implication de la base. Il faut que nous nous engagions sur la voie d'une société plus active, une société plus participative". Les décideurs aux niveaux national et régional ont exprimé des idées semblables.

Le document résumé ici souligne le sens et la signification pratique d'un thème jusqu'ici négligé dans la politique sociale de l'Union européenne - la "citoyenneté active". Ce terme, pris dans son sens le plus large, signifie toute forme de contribution productive pour la société. Les décideurs ont évoqué la capacité que l'on a de jouer un rôle actif dans les affaires publiques, que ce soit par le biais de structures démocratiques formelles, la presse, le débat public, les associations, les partis politiques, les syndicats, les clubs, les associations, ou simplement à travers des réseaux informels, l'aide mutuelle chez les voisins, les amis et dans la famille.

Objectifs

Le document s'adresse aux décideurs et aux praticiens sur la question de savoir comment mobiliser l'implication des citoyens en réalisant les objectifs de la politique économique et sociale, définir certaines des grandes questions et la manière dont il faudra régler ce problème au 21ème siècle. Le présent document comporte donc les objectifs suivants :

- débattre, en tenant compte de l'expérience actuelle et des nouvelles conclusions, le lien qui existe entre l'action locale des citoyens et le fonctionnement de l'économie et de la société locales ;
- illustrer la signification des conclusions de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail sur l'action des citoyens dans le contexte d'aujourd'hui :
- suggérer des modalités sur la manière dont la nouvelle politique économique et sociale peut absorber cette expérience et s'en inspirer ;
- identifier des orientations sur l'avenir de la citoyenneté active et de l'action locale.



■ Pourquoi impliquer les résidents?

Ce document définit trois préoccupations sur l'implication des citoyens :

- 1. une perception selon laquelle la polarisation économique actuelle entre groupes favorisés et défavorisés est dangereuse pour la cohésion sociale ; la cohésion dépend du fait que les sections relativement favorisées de la population se sentent solidaires des défavorisés ; ceux-ci sentent qu'ils bénéficient de la protection sociale ;
- 2. on ressent le besoin que les mesures de protection sociale, les services publics et les mesures de protection sociale doivent être remodelés pour tenir compte de l'accroissement de la demande et de l'encadrement des ressources, et réduire la pression en mobilisant l'aide mutuelle;
- on ressent la nécessité d'un soutien démocratique généralisé en faveur de la légitimité et de l'efficacité du rôle européen en matière de politique et de législation sociale.

Les recherches de la Fondation sur l'action des citoyens, qui se déroulèrent entre 1987 et 1992, ont montré que la participation des citoyens dans la pratique passe surtout par le secteur local – c'est-à-dire les petits réseaux et les groupes autonomes que l'on trouve à un degré ou à un autre dans toute localité. Ces activités représentent, pour beaucoup, une étape nécessaire entre le milieu familial et l'accès à une forme de la vie publique.

La recherche a conclu que l'action communautaire locale est d'importance universelle. Mais l'activité est souvent très éparse. La cohérence, l'expression collective et sa dynamique dépendent du degré de conscience de soi et peuvent être affectées si des groupes, des "projets-ombrelles" locaux aident à coordonner et à développer le secteur. Néanmoins, dans presque toutes les localités, elle fonctionne bien en dessous de son potentiel, parce qu'elle n'est pas soutenue ou reconnue. Ces conclusions montrent que les décideurs et les concepteurs de projets doivent se focaliser bien plus sur certaines réalités locales :

- premièrement, les gens essaient déjà d'améliorer leur condition – s'ils ne le faisaient pas, la situation serait bien pire ;
- deuxièmement, ce processus se déroule à travers de petites structures participatives :

- accès au monde politique, personnalités, églises, écoles, entreprises, associations caritatives, clubs ;
- troisièmement, l'effort entrepris pour améliorer la situation entraîne la formation de groupes ou bien de groupes déjà anciens ou qui viennent de se former, et nombre d'entre eux ont une forme quasipermanente et quasi-officielle selon les traditions locales et nationales, par exemple les associations de parents d'élèves en Grèce, les centres de loisirs au Portugal, les "projets communautaires" au Royaume-Uni et en Irlande.

■ Contribution de l'action communautaire locale

L'action communautaire locale peut représenter une importante contribution économique, non seulement par la création d'emplois mais également par des économies de coûts et la productivité de l'aide mutuelle. On prend toujours plus conscience de l'importance de ce facteur local dans la politique économique et sociale. L'implication de la participation des résidents et des citoyens pour réaliser les objectifs de programmes et d'initiatives de l'UE est toujours plus évidente dans les documents de l'Union européenne : les livres blancs sur la politique sociale et la croissance, la compétitivité et l'emploi, le rapport du Comité des Sages, les récentes communications sur la protection sociale, le rôle des organisations bénévoles et des fondations.

Parmi d'autres rôles, le secteur communautaire a une contribution importante à apporter pour renforcer l'employabilité. La contribution peut se résumer en cinq fonctions :

- 1. surmonter la démoralisation en renforçant le contact social chez les individus ;
- organiser l'aide mutuelle et le soutien personnel, qui aide les individus à maintenir des réseaux sociaux, l'information et l'implication dans le monde en dehors du foyer;
- 3. mettre en place des pratiques pour assumer des responsabilités, entreprendre des tâches en coopération, apprendre les nouvelles compétences nécessaires pour faire fonctionner les organisations locales (qui ressemblent beaucoup à la gestion d'un petit commerce) :
- 4. stimuler la création de "commerces communautaires", y compris la création

- d'emplois à travers la croissance des organisations locales elles-mêmes;
- encourager l'aide mutuelle pour que les habitants aient le temps de chercher et de trouver un emploi, par exemple jeunes mères de famille ou personnes qui s'occupent de personnes âgées.

■ Une stratégie de participation locale

Le document montre le lien entre la citoyenneté active dans son sens général et l'implication de la communauté dans les initiatives officielles telles que les programmes de relance. Il est prouvé que toutes les branches de la politique sociale ont quelque chose à gagner lorsqu'elles comprennent mieux et soutiennent des organisations communautaires locales. Celles-ci existent partout, mais sont souvent peu développées, en raison d'une négligence ancienne et parce que l'on ignore leur signification collective.

En même temps, des initiatives officielles telles que les programmes de développement local cherchent à attirer la participation des représentants de la collectivité locale à des plans d'amélioration, et pourtant elles ne savent pas très bien comment réaliser cet objectif. Seul un petit nombre de résidents peut s'impliquer directement dans de telles initiatives, mais la clé du succès est d'adopter un point de vue stratégique du secteur des groupes communautaires locaux et des organisations bénévoles. En renforçant leurs capacités au niveau individuel et par des réseaux, ces organisations peuvent fournir des opportunités de participation à bien des niveaux. En s'appuyant sur un secteur solide, la représentation communautaire dans les programmes publics peut être liée à un surcroît d'activités dans bien des domaines chez les habitants.

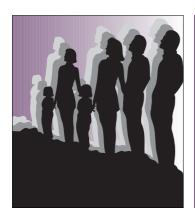
Le document conclut qu'encourager le secteur communautaire local devrait représenter un élément essentiel de la politique socio-économique ; il fournit des indications sur des modalités de mise en oeuvre et comment cette démarche pourrait compléter d'autres changements de la politique locale. Il souligne notamment des propositions que pourraient examiner tous les intéressés qui veulent optimaliser la citoyenneté active et l'implication communautaire locale en Europe :

- la politique sociale pourrait être plus explicite en reconnaissant la localité comme le cadre essentiel de mise en oeuvre ;
- elle devrait comporter des politiques spécifiques pour développer le secteur communautaire local ;
- les démarches de citoyenneté active devraient s'appuyer sur un concept bien défini de la nature du secteur communautaire local ; les bases devraient représenter les niveaux actuels de participation et les objectifs devraient viser une amélioration des niveaux ;
- les projets qui visent à optimaliser la participation des citoyens devraient adopter un cadre plus rigide de planification et d'évaluation : la participation devrait d'abord se définir d'abord comme la participation des habitants au secteur communautaire local, c'est-à-dire leurs propres associations, et ensuite comme la représentation dans le processus officiel de prise de décisions ;
- les mesures prises pour améliorer la création d'emplois devraient se compléter d'autres mesures pour faciliter la transition de l'activité bénévole au travail rémunéré et des combinaisons de travail rémunéré ou non ;
- le concept de formation devrait également inclure l'activation et une amélioration de l'employabilité en encourageant la confiance et les savoir-faire par la participation à une activité communautaire locale.

Et après ?

Faire du développement communautaire un objectif de politique sociale révèle un besoin et une occasion d'examiner la politique sociale sous un nouveau jour. C'est pourquoi ce document ne clôt pas le débat, mais il ouvre de nouveaux horizons et montre que nous avons encore beaucoup à apprendre :

- dans quelle mesure l'implication de la communauté locale fait maintenant partie d'une politique de relance dans les divers programmes de l'UE et des Etats membres ;
- sur quoi s'appuie le rôle reconnu du secteur communautaire local dans les divers Etats membres :
- quels modèles d'économie locale pourraient être créés pour tenir compte du travail rémunéré ou non et du lien qui existe entre les deux.



PUBLICATIONS

RÉFÉRENCES

Les publications sont en vente dans les bureaux de vente officiels de l'UE ou l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg. Les documents gratuits sont disponibles sur demande à la Fondation

1. Active Citizenship and Community Involvement: Getting to the Roots

(La citoyenneté active et l'implication communautaires : aller au fond des choses) (1997) Numéro de catalogue : SX-09-97-301-EN-C 2. Local Partnership: A
Successful Strategy for Social
Cohesion? (Le rôle des
partenariats pour promouvoir
la cohésion sociale)
(à paraître)

3. Action communautaire et politique sociale (1993)

Numéro de catalogue : SY-78-93-201-EN-C

4. Sortir de l'ombre : Action communautaire locale et la Communauté européenne (1992)

Numéro de catalogue : SY-474-92-443-FR-C Prix : ECU 15.00

Informations Supplémentaires

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter : Teresa Renehan

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Wyattville Road Loughlinstown Co. Dublin Irlande

Tél.: + 353 1 204 31 00 **Fax**: + 353 1 282 64 56

E-mail:

teresa.renehan@eurofound.ie

Copyright: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. La reproduction des textes publiée est autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition d'en indiquer la source et d'en envoyer un exemplaire à la Fondation.

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail,

Wyattville Road, Loughlinstown, Co. Dublin, Irlande.

Tél.: + 353 1 204 31 00 **Fax:** + 353 1 282 64 56

E-mail: postmaster@eurofound.ie

EF/97/57/FR



